

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 20 MARS 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
03/3/7
DOSSIER N°7395**

**MANDAT SPÉCIAL - DEPLACEMENT AU SALON DE
L'AGRICULTURE - ANNÉE 2026**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pole Pilotage et Evaluation de la Performance
Publique /Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : MANDAT SPÉCIAL - DEPLACEMENT AU SALON DE
L'AGRICULTURE - ANNÉE 2026**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-03/3/7 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'attribuer un mandat spécial à l'ensemble des élus nommés ci-après pour le déplacement au salon international de l'agriculture – édition 2026 :

- Madame Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental ;
- Mme Catherine DEFEMME, Vice-présidente en charge de l'Accueil, de l'Attractivité et de la Culture ;
- M. Franck FOULON, Vice-président en charge de la Modernisation de l'action publique, des Finances et des Bâtiments ;
- M. Valéry MARTIN, Vice-président en charge des politiques territoriales ;
- M. Bertrand LABAR, Conseiller départemental ;
- M. Laurent DAULNY, Conseiller départemental.

Dit que cette dépense sera imputée au budget principal au chapitre 65, article 65312

Ne prennent pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET, Mme Catherine DEFEMME, M. Franck FOULON, M. Valéry MARTIN, M. Bertrand LABAR, M. Laurent DAULNY, Elus concernés par le mandat spécial

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET